

Prise de parole SNFOLC17 le jeudi 8 septembre 2016 à La Rochelle

Le président de la République a beau se féliciter de la mise en place de la réforme du collège, la ministre de l'Éducation nationale a beau qualifier cette rentrée d'« apaisée », le constat est là : les personnels ont de quoi être inquiets en abordant cette rentrée inédite avec une réforme sur quatre niveaux.

Inquiets du mépris du gouvernement qui reste sourd au rejet de la réforme du collège exprimé à plusieurs reprises par les personnels l'année dernière. Et ce gouvernement confirme son autoritarisme en refusant de suivre le vote du Conseil Supérieur de l'Éducation sur cette réforme, ou simplement de recevoir les organisations syndicales.

Inquiets d'une réforme du collège qui remet en cause l'école publique en réduisant les savoirs disciplinaires et en augmentant encore l'autonomie des établissements, ce qui va creuser les inégalités et induire une concurrence accrue.

Et les personnels sont aussi inquiets de la détérioration de leurs conditions de travail, qui sont pourtant le préalable nécessaire aux bonnes conditions d'apprentissage des élèves. En cette rentrée, nous avons en responsabilité des classes surchargées ; nous subissons des services partagés généralisés dans toutes les disciplines, ainsi que la disparition de sections notamment d'allemand ou de langues anciennes ; nous voyons annoncées une multiplication des réunions, pour ne pas parler des formations stériles imposées que le ministère et le rectorat relancent malgré le refus des personnels ; et le travail continue à s'alourdir par la préparation des nouveaux programmes, sans parler de la désorganisation due au positionnement sur les EPI, les AP, au travail en équipe disciplinaire, par cycle ou par niveau : tout ceci pour appliquer par la force une réforme dont le ministère sait qu'elle est fumeuse quant à son intérêt pour les élèves !

Le gouvernement communique en parlant de modernité. Nous, la réalité que nous constatons, c'est une école au rabais et une gestion budgétaire des personnels quand un décret publié le 31 août supprime la prime de 500€ pour 3 HSA. Autre exemple du double discours du gouvernement, celui de la nouvelle réforme du lycée qui se prépare, et qui ferait encore la part belle aux compétences et au socle commun, et remettrait une nouvelle fois en cause le baccalauréat, prétendument trop onéreux.

Dérèglementation ne signifie pas progrès social, et ce dans le privé comme dans le public !

La réforme du collège, celle envisagée pour le lycée après la catastrophique réforme Châtel sont dans la même logique que le PPCR : ce dispositif n'est qu'un trompe l'œil de revalorisation salariale, et forme un cheval de Troie de la réforme de l'évaluation des fonctionnaires. Dans la même logique que la réforme territoriale ou que la loi « travail ». Il ne s'agit que de contre-réformes budgétaires dont le seul but est de réaliser des économies, de flexibiliser le travail, de casser les statuts nationaux pour individualiser les rémunérations et les carrières et remettre en cause les droits des travailleurs.

C'est pourquoi Force Ouvrière appelle les personnels à se réunir en heures d'information syndicale ou en assemblées générales afin de rassembler et de faire remonter les conditions déplorables de cette rentrée, et réaffirmer leur rejet de la réforme du collège. Et dans la perspective dès aujourd'hui de la préparation de la grève du 15 septembre pour l'abrogation de la loi « travail », car toutes ces réformes sont liées dans une même logique, et que faire reculer le gouvernement sur la loi « travail » permettrait de créer une brèche pour obtenir gain de cause sur les autres revendications, comme le retrait de la réforme du collège.

Ce que nous réclamons, ce sont de vraies négociations qui permettent l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels, et la fin de la précarité.

Abrogation de la réforme du collège.

Abrogation de la loi « travail ».